



CIRCULAIRE N° 2161 /MBPE/DGD du 29 JUL 2021

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Volume de produits dérivés
du cacao soumis au régime
exceptionnel d'exportation**

**Réf : Courrier n° 4610/MBPE/2021/CAB-00/368
du 05/07/2021**

Conformément aux dispositions de la correspondance de Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer, à l'ensemble du service et des usagers, l'état des ajustements de poids accordés, par unité de broyage de fèves de cacao, sur la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 mars 2021.

Ainsi, les quantités de produits devant faire l'objet de réajustements de poids, sur la base des taux de rendement réels validés sur ladite période, s'établissent à **10 272 243 Kg net** et sont réparties par opérateur conformément aux énonciations du tableau ci-après :

Exportateur	Rendement validé	Ratio équivalent fèves validé	FO1 validées selon taux théorique au 31 mars 2021 (kg)	FO1 Validées selon taux calculé au 31 mars 2021 (kg)	Ecart de poids à compenser sur la période (formule à taux zéro en kg)
CARGILL COCOA	84,97%	1,177	70 929 024	67 117 510	3 811 514
CCB	83,72%	1,195	9 500 000	9 078 306	421 694
CEMOI CI	84,47%	1,184	28 139 074	27 136 460	1 002 314
CONDICAF	82,12%	1,218	3 900 000	3 799 265	100 735
ICP	83,57%	1,197	22 212 194	21 262 127	950 067
OCP	82,60%	1,211	52 912 375	51 243 823	1 668 552
SACO	82,05%	1,219	112 998 456	110 791 075	2 207 381
TRANSCAO CI	81,25%	1,231	7 150 000	7 040 314	109 686
TOTAL	83,20%	1,202	307 741 123	297 468 880	10 272 243

En application de la mesure visant à l'utilisation des taux de rendements réels par unité de broyage, **ces volumes de produits dérivés du cacao à compenser sont admis au régime exceptionnel d'exportation, en exonération totale des taxes et redevances.**

Par conséquent, les déclarations en détail d'exportation de ces produits dérivés devront être éditées avec le code additionnel « 71D ».

J'attache du prix au respect scrupuleux des dispositions de la présente et toutes difficultés d'application me seront signalées d'urgence.

Ampliations :

- MBPE/Cab
- MCI/Cab
- Conseil Café-Cacao
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- GEPEX
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie Française
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- PAA
- PASP
- OIC
- Synd. des Trans. S/C BOLLORE
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- SYNAT-CI
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL



Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National